



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/047

**OBJET : BUDGET AERODROME 2021: APPROBATION DES
ADMISSION EN NON VALEURS**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 15

Date de convocation : 11 mars 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 11 mars 2021

**Le 18 mars de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVÉRIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme Perpignaa- Goulard
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. Aulanier
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	A		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. Claverie
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. Clément
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Lemire, secrétaire de séance.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/047

**OBJET : BUDGET AERODROME 2021: APPROBATION DES
ADMISSION EN NON VALEURS**

Vu l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu les comptes administratifs 2012 du budget aérodrome de la collectivité ;

Vu l'état des restes à recouvrer sur ce budget, dressé et certifié par M. CHANU comptable public, qui demande admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées audit état et ci-après reproduites ;

Considérant qu'un usager de la collectivité est désormais insolvable, et que ses dettes envers la Communauté de Communes doivent être considérées comme des « créances éteintes », les sommes ne sont plus susceptibles de recouvrement ;

Considérant que le montant des dettes concernées s'élève à 674,17€ ;

Considérant qu'il y a lieu de régulariser les comptes de la collectivité par des écritures spécifiques ;

Considérant l'avis favorable du bureau ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'admission en non-valeur des créances suivantes:

Exercice	N° titre	Montant	Nature
2012	1-3	674,17 €	Redevance atterrissage aérodrome
Total		674,17 €	

Fait à Martillac, le 18 mars 2021

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

